



Royaume du Maroc
Ministère du Tourisme, de l'Artisanat
et de l'Economie Sociale et Solidaire
Maison de l'Artisan

AVIS

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

OBJET : PARTICIPATION AU SALON RÉVÉLATIONS

9 - 12 JUIN 2022 À PARIS - FRANCE

La Maison de l'Artisan lance, un appel à manifestation d'intérêt aux créateurs d'artisanat d'art contemporain désirant participer à la 5^{ème} édition de la Biennale des Métiers d'Art et Création « Révélations », qui aura lieu du 9 au 12 juin 2022 au « Grand Palais Ephémère » à Paris en France où l'Afrique sera mise à l'honneur.

Ce salon est le rendez-vous incontournable des métiers d'art et de la création contemporaine à l'échelle internationale. Il s'inscrit comme un véritable lieu d'échanges et de rencontres avec les acheteurs, collectionneurs, amateurs d'objets d'exception, directeurs artistiques, architectes, décorateurs et galeries du Monde.

Les intéressés par la participation à cet événement doivent présenter à la Maison de l'Artisan, avant le 21 février 2022 à 14h, un dossier de candidature comprenant les éléments suivants :

1. Formulaire de demande de participation dûment renseigné avec cachet et signature de la personne habilitée , à télécharger sur le site de la Maison de l'Artisan, à l'adresse suivante : www.mda.gov.ma
2. Registre de Commerce ou Carte d'Auto-entrepreneur ou Carte d'artisan
3. Biographie du candidat
4. Fiche descriptive de chaque œuvre présentée en précisant l'intitulé et la description détaillée de l'œuvre, date de réalisation, matières utilisées, dimensions, poids, valeur/prix , technique de production...
5. Photos HD des œuvres présentées sur support électronique

Les œuvres présentées par chaque candidat ne doivent pas dépasser le nombre de 5 articles et doivent répondre aux critères ci-dessous :

- Les œuvres doivent s'inscrire obligatoirement dans l'une des filières des produits de l'Artisanat d'Art de production en vigueur.
- Les œuvres doivent allier le savoir-faire ancestral de l'Artisanat et la création contemporaine
- Les œuvres doivent montrer un haut niveau de savoir-faire d'artisanat d'art doublé d'une démarche artistique et créative.
- Les peintures et photographies ne sont pas acceptées
- Le créateur doit maîtriser la technique et la chaîne de valeur de son œuvre de la matière brute à l'objet d'art final.

Les dossiers de candidatures seront présélectionnés par une commission désignée à cet effet et seront soumis par la suite pour sélection définitive au jury d'expert international du salon « Révélations ».

Le dossier de candidature peut être déposé au bureau d'ordre de la Maison de l'Artisan ou bien envoyé par voie postale à l'Attention du Directeur Général - Maison de l'Artisan, 6 Tarik Al Marsa, les Oudayas Rabat ou par email à l'adresse suivante : maisonartisan@mda.gov.ma

Exceptionnellement pour cette édition, la Maison de l'Artisan prendra en charge la totalité des frais de participation et d'exposition et du transport des œuvres sélectionnées. Le candidat retenu devra prendre en charge ses frais de transport, d'hébergement, de séjour et des démarches nécessaires pour l'obtention de son visa.

Pour tout renseignement complémentaire, vous êtes priés de contacter la Direction de la Prospection et du Développement Commercial par téléphone au 0537 68 60 08 / 10 ou par email à l'adresse suivante : n.lahrichi@mda.gov.ma



6, Tarik Al Marsa, les Oudayas, Rabat, Maroc - الرباط، الوداية، المغرب
+212 (0)5 37 68 60 08 / 10 / 38 +212 (0)5 37 68 60 21
maisonartisan@mda.gov.ma
www.mda.gov.ma